

# Règlement du classement de la société



## **1. Participation**

Chaque membre de la société peut participer au classement de la société.

## **2. Tir comptant pour le classement**

Les tirs comptants pour le classement sont :

Le tir obligatoire,

Le tir en campagne,

Le tir du Flon,

Le tir de clôture

Le concours individuel,

Le tir de challenge,

Pas de tir extérieur pour 2020

## **3. Classement**

Les tireurs sont classés en catégorie A, D ou E. Un challenge est mis en jeu dès 5 participants par catégorie. Pour la catégorie A, le TO et TC doivent être tirés avec une arme d'ordonnance.

Sont classés, les tireurs ayant effectué tous les tirs de la liste sous point 2 et qui ont tiré le tir obligatoire et le tir en campagne pour la société de tir de Porsel.

Un tir anticipé du tir du Flon est autorisé à l'entraînement du 16 juillet pour les personnes qui ne peuvent pas participer aux dates officielles du tir. Dans ce cas-là le résultat ne compte que pour le challenge et non pour les classements du tir du Flon.

Le tir obligatoire est à tirer uniquement lors des séances prévues à cet effet, lorsque la feuille de stand est établie, le tireur doit impérativement la rendre avec un résultat.

Le concours individuel est cumulable avec la passe du championnat de groupe lors de la séance officielle. Le cumul doit impérativement être annoncé avant le début de la passe. Si ce tir n'est pas cumulé, il doit être tiré lors d'une séance de tir obligatoire.

Le tir de challenge peut être tiré lors des séances de tir obligatoire ou lors des entraînements.

**Le tir de clôture ne compte pour les classements du tir de clôture que s'il est tiré le dimanche 27 septembre.**

Un tir anticipé est autorisé à tous les entraînements du mois de septembre pour ceux qui ne peuvent pas participer au tir le dimanche 27 septembre. Dans ce cas-là le tir de clôture ne comptera que pour le classement de la société.

Dans les deux cas les passes peuvent être tirées dans n'importe quel ordre.

## **4. Annexes : plan de tir**

	Cible	N de cps	Genre de feu		Cible	N de cps	Genre de feu	
<b>T.O</b>	A5	5	coup par coup	<b>Tir de clôture</b>	A10	2	feu série	
	B4	5	coup par coup				3	feu série
		2	feu série en 30 sec				5	feu série
		3	feu série en 30 sec					
		5	feu série en 60 sec					
<b>T.C.</b>	B4	6	coup par coup	<b>Conc. Ind. D+E</b>	A10	3	essai	
		2*3	feu série en 30 sec				10	coup par coup
		6	feu série en 60 sec				5	feu série
<b>Tir du Flon</b>	A10	2	feu série en 60 sec	<b>Conc. Ind. A</b>	A10	3	essai	
		3	feu série en 60 sec				20	coup par coup
		5	feu série en 90 sec	<b>Tir challenge</b>	A5	5	coup par coup	
<b>Tir extérieur</b>	Selon programme					5	feu série en 60 sec	
					B4	5	coup par coup	
					5	feu série en 60 sec		

Le comité, approuvé par l'assemblée du 21 février 2020, adapté et approuvé par le comité le 7 juin 2020 pour cause de pandémie.

Le président : *Julien Baudois*

La secrétaire : *Wendy Lynn Correia*